



UNION POUR LE SALUT NATIONAL

Quartier 4, Avenue 16, Maison 10, Tel: + (253) 21 35 84 73

Djibouti - République de Djibouti

Djibouti, le 27 novembre 2014

Communiqué de presse

Halte l'agression contre l'ARD !

Par récépissé 1781/MI du 25 novembre 2014, le ministre de l'Intérieur, Hassan Omar Mohamed, a reconnu à Cassim Ahmed Dini, membre exclu de l'ARD, la qualité de président de ce parti. Comme l'explique clairement le communiqué de l'ARD en date du 26 novembre 2014, cette décision est totalement illégale. Elle constitue donc un abus de pouvoir caractérisé. C'est un acte d'agression posé par le régime contre un grand parti d'opposition dont le président, Monsieur Ahmed Youssouf Houmed, est aussi le président en exercice de l'Union pour le salut national (USN), coalition des partis djiboutiens d'opposition. Nous condamnons vigoureusement cet abus de pouvoir. Même si, comme par le passé avec d'autres organisations, il ne peut en rien affecter l'existence et l'action de l'ARD, un parti solidement rassemblé autour de sa direction.

A l'évidence, cet acte de violence ne témoigne pas d'une volonté de faire aboutir le dialogue avec l'USN de la part du gouvernement et de son chef, Monsieur Ismaël Omar Guelleh.

Président de l'ARD

Ahmed Youssouf Houmed

Pour le président du CDU

Djibril Youssouf Ahmed, secrétaire général

Le président du MRD

Daher Ahmed Farah

Le président du RADDE

Abdourahman Mohamed Guelleh

Président de l'UD

Ismael Guedi Hared

Le président du PDD

Mohamed Daoud Chehem

Pour le président du Model

Dr Abatte Ebo Adou, vice-président

